



Fiche technique CCMC 13526-L Legerlite Type III

Publication de l'évaluation : 2010-12-17

Réévaluation : 2013-10-22

Prochaine réévaluation : 2016-12-17

Préface : Répertoire normatif 07 21 13.06, Panneaux et revêtements de tuyauterie isolants en polystyrène expansé

Publication de la préface : 2012-03-05

Portée

Cette fiche technique s'applique à l'isolant en polystyrène expansé rigide fabriqué en usine sous forme de panneaux et de revêtements de tuyauterie, avec ou sans revêtement ou enduit et obtenu par moulage (PSE) ou extrusion (PSX) de granulés de polystyrène expansible. Le produit est destiné à être utilisé comme isolant thermique dans la construction de bâtiments et autres applications où la température se situe entre -54 °C et $+75\text{ °C}$.

Les produits visés par l'une des normes mentionnées ci-après sont aussi utilisés pour l'isolation acoustique, les systèmes d'isolation thermique préfabriqués et les panneaux composites. La fiche technique ne traite pas de la performance des systèmes comprenant ces produits.

Le demandeur a démontré que le produit satisfait au moins à l'une des normes suivantes :

- CAN/ULC-S701-05, « Isolant thermique en polystyrène, panneaux et revêtements de tuyauterie »;
- CAN/ULC-S701-11, « Isolant thermique en polystyrène, panneaux et revêtements de tuyauterie ».

Les produits satisfaisant aux normes susmentionnées sont classés sous le type 1, 2, 3 ou 4.

Notes

1. L'industrie de l'isolant de polystyrène moulé/expansé (PSE) souscrit à un programme accrédité de certification dans la cadre de l'assurance de la qualité. Les fiches techniques sur l'isolant de polystyrène expansé publiées dans le Recueil d'évaluations de produits sont fondées sur la participation de l'un des organismes de certification accrédités par le Conseil canadien des normes (CCN).
2. L'annexe A de la norme CAN/ULC-S701-11 contient des exigences sur les panneaux d'isolant thermique en polystyrène expansé plats et sans enduit qui sont utilisés dans les systèmes d'isolation par l'extérieur avec enduit de finition (EIFS). L'annexe A constitue une partie obligatoire de la norme.

Norme

Tableau 1. Propriétés du matériau en regard des normes CAN/ULC-S701-05 et CAN/ULC-S701-11¹

Propriété	Unité	Exigences			
		type 1	type 2	type 3	type 4
Résistance thermique d'un échantillon de 25 mm d'épaisseur	m ² ·°C/W	≥ 0,65	≥ 0,70	≥ 0,74	≥ 0,86
Résistance thermique à long terme	–	2 et 3			
Perméabilité à la vapeur d'eau pour un échantillon de 25 mm d'épaisseur	ng/(Pa·s·m ²)	≤ 300	≤ 200	≤ 130	≤ 60 (CAN/ULC-S701-05) ⁴ ≤ 90 (CAN/ULC-S701-11) ⁵
Stabilité dimensionnelle	% de changement linéaire	≤ 1,5	≤ 1,5	≤ 1,5	≤ 1,5
Résistance à la flexion	kPa	≥ 170	≥ 240	≥ 300	≥ 350
Absorption d'eau	% en volume	≤ 6,0	≤ 4,0	≤ 2,0	≤ 0,7
Résistance à la compression	kPa	≥ 70	≥ 110	≥ 140	≥ 210
Indice limite d'oxygène	%	≥ 24	≥ 24	≥ 24	≥ 24

¹ Conformément à la norme CAN/ULC-S701-11, les utilisateurs doivent se reporter à l'annexe A pour connaître les exigences obligatoires additionnelles lorsque l'isolant de polystyrène expansé est utilisé de concert avec un EIFS.

² La norme CAN/ULC-S701-05 requiert une valeur minimale de 1,73 m²·°C/W pour un produit de 50 mm d'épaisseur. La valeur de résistance thermique à long terme doit aussi être consignée pour les produits de 25 mm et de 75 mm d'épaisseur.

³ La norme CAN/ULC-S701-11 requiert une valeur minimale de 1,68 m²·°C/W pour un produit de 50 mm d'épaisseur. La valeur de résistance thermique à long terme doit aussi être consignée pour les produits de 25 mm et de 75 mm d'épaisseur.

⁴ La norme CAN/ULC-S701-05 requiert une valeur maximale de 60 ng/(Pa·s·m²).

⁵ La norme CAN/ULC-S701-11 requiert une valeur maximale de 90 ng/(Pa·s·m²).

Étiquetage

Conformément à la norme CAN/ULC-S701-05, le produit doit porter les mentions suivantes :

- type;
- numéro de norme ULC; et
- nom ou marque de commerce du fabricant.

Conformément à la norme CAN/ULC-S701-11, le produit doit porter les mentions suivantes :

- numéro de norme ULC;
- type;
- épaisseur du produit;
- résistance thermique par unité d'épaisseur (valeur de résistance thermique à long terme (RTLTL) pour l'isolant extrudé);
- numéro d'identification de la production; et
- nom ou marque de commerce du fabricant.

Conformément aux deux normes, le produit doit également porter la mention suivante :

« Attention : Ce produit est combustible. Un revêtement protecteur ou une barrière thermique est exigé par le code du bâtiment en vigueur. »

Code national du bâtiment – Canada (CNB)

Renvois dans le CNB

La norme CAN/ULC-S701-05 est incorporée par renvoi dans les paragraphes 9.15.4.1. 1) et 9.25.2.2 1) ainsi que dans les tableaux 5.10.1.1. et 9.23.17.2.A. du CNB 2010.

La norme CAN/ULC-S701-11 n'est pas incorporée par renvoi dans le CNB 2010.

Fiche technique CCMC 13526-L : Legerlite Type III

Publication de l'évaluation : 2010-12-17

Réévaluation : 2013-10-22

Prochaine réévaluation : 2016-12-17

1. Évaluation

L'évaluation de ce produit est fondée uniquement sur le programme de listage d'Intertek Testing Services NA Ltd. et sur sa certification en fonction de la norme CAN/ULC-S701-11.

2. Description

Panneau isolant rigide de type 3, fait de polystyrène expansé/moulé (PSE).

3. Information normative ou réglementaire

Voir la [préface](#) et la norme pour des explications additionnelles.

Titulaire de la fiche technique

Le Groupe Legerlite Inc.
5901, autoroute Transcanadienne
Pointe-Claire QC H9R 1B7

Téléphone : 514-694-2493

Télécopieur : 514-694-0017

Courriel : plecuyer@legerlite.ca

Site Web : www.legerlite.ca

Usine(s)

Pointe-Claire, Québec

Exonération de responsabilité

La présente fiche technique est produite par le Centre canadien de matériaux de construction, un programme de CNRC Construction, Conseil national de recherches du Canada. La fiche technique doit être lue dans le contexte du Recueil d'évaluations de produits du CCMC dans sa totalité.

Les lecteurs doivent s'assurer que cette fiche technique est à jour et qu'elle n'a pas été annulée ni remplacée par une version plus récente. Prière de consulter le site http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/consultatifs/ccmc_index.html ou de communiquer avec le Centre canadien de matériaux de construction, CNRC Construction, Conseil national de recherches du Canada, 1200, chemin de Montréal, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Téléphone : 613-993-6189 Télécopieur : 613-952-0268.

Le CNRC a évalué le matériau, produit, système ou service décrit ci-dessus uniquement en regard des caractéristiques énumérées ci-dessus. L'information et les opinions fournies dans la présente fiche technique sont destinées aux personnes qui possèdent le niveau d'expérience approprié pour en utiliser le contenu. La présente fiche technique ne constitue ni une déclaration, ni une garantie, ni une caution, expresse ou implicite, et le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) ne fournit aucune approbation à l'égard de tout matériau, produit, système ou service évalué et décrit ci-dessus. Le CNRC ne répond en aucun cas et de quelque façon que ce soit de l'utilisation ni de la fiabilité de l'information contenue dans la présente fiche technique. Le CNRC ne vise pas à offrir des services de nature professionnelle ou autre pour ou au nom de toute personne ou entité, ni à exécuter une fonction exigible par une personne ou entité envers une autre personne ou entité.

Date de modification :
2013-11-15